

**MAIRIE DE
SAINT-BONNET-DE-BELLAC
(HAUTE-VIENNE)
87300**

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 04 OCTOBRE 2023

L'an **deux mil vingt trois**

Le : 04 octobre à **20 h 30**

Le Conseil Municipal de la Commune de **SAINT BONNET DE BELLAC** dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. Jean-Claude BOULLE – Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : le 26 septembre 2023

Présents : M. BOULLE Jean-Claude – Mme CHAPPET Ginette - M. NORMAND Alain
Mme PEYRET-MOREAU Bénédicte - M. JOLY Pascal
Mme JAUSOIN Béatrice - Mme PORTOLAN Jocelyne
Mme CHAPUT Martine - M. LEPINE Christian

Secrétaire : Mme Béatrice JAUSOIN

ORDRE DU JOUR :

Approbation du compte-rendu du 04 juillet 2023 : Adopté à l'unanimité sans observation

Investissements et demandes de subventions 2024

- **Département** :
 - Programme voirie 2024 : La Nigonnerie (2^{ème} tranche) pour un montant HT 28 500 € ;
 - Renouvellement de la demande pour la 6^{ème} tranche financière de la rénovation de l'église.
 - **ETAT : DETR**
 - Démolition et aménagement de la grange
- Adoptés à l'unanimité

Ecole : Convention de partenariat avec la CCHLeM pour la mise en place « d'ateliers méridiens » chaque lundi de 13h15 à 14h pris en charge par la communauté de communes, coût 270 €/an pour la commune. Adopté à l'unanimité

Rapport de la CLECT : présentation du rapport annuel de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées entre la Communauté de Communes du Haut Limousin en Marche et les communes. Adopté à l'unanimité

Finances – Budget principal : décision modificative n° 3

Reversement de 486 € à la Direction des Finances Publiques en lien avec la suppression de la taxe d'habitation. Adopté à l'unanimité

Distributeur du pain : attribution d'une subvention à la boulangerie SASU Arnaud TEXIER pour la prise en charge des 3 premiers mois de loyer de la machine. Adopté à l'unanimité

Séisme MAROC : attribution d'une subvention exceptionnelle de 400 €. Adopté à l'unanimité

Aménagement grange : Devis de démolition d'une partie des murs pour un montant de 14 855,70 € TTC. Un aménagement paysager sera réalisé. La société WPD qui réalise un parc éolien à Moulismes (86) est intéressée par la démolition des 2 murs proches de la nationale pour le passage des pales de ses éoliennes. Elle propose une participation financière à ces travaux par la signature d'une convention. Adopté à l'unanimité

Projet d'élaboration des zones d'accélération des ENR

Les dossiers doivent être déposés avant le 31 décembre 2023, le maire propose de s'en tenir aux projets agrivoltaïques et l'extension du parc éolien qui sont en cours. Adopté à l'unanimité

SIDEPA : modification des statuts – désignation de 2 délégués suppléants

Proposition de modification des statuts prévoyant la création de 2 postes de délégués suppléants.

Sont désignés : Bénédicte PEYRET-MOREAU et Jocelyne PORTOLAN

Adopté à l'unanimité

SEHV : Jocelyne PORTOLAN, représentant la commune auprès du syndicat, informe l'assemblée que le SEHV complète son plan de déploiement des bornes de recharge pour véhicules électriques et hybrides en prévoyant l'installation de 16 bornes de recharge d'ici 2026.

Une visite guidée de la Maison de l'Énergie, nouveau bâtiment du SEHV est prévue le 13 octobre 2023.

Informations du Maire au Conseil Municipal :

- Ecole : effectif de la rentrée scolaire du 4 septembre 2023
31 élèves dont 19 de St Bonnet de Bellac

- Modification du PLUi : demande l'inscription à la prochaine commission idoine du PLUi, l'étoilement de plusieurs granges pour transformation.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée le 05 octobre deux mil vingt-trois à zéro heure et quarante-cinq minutes.